

À NOUS LA NOUVELLE CHARTE!

Après un long processus de concertation territoriale, la nouvelle charte du Parc naturel régional du Vercors est écrite pour les quinze années à venir. Avant sa validation par l'État en 2023, voici quelques clefs de lecture pour la parcourir en toute simplicité.

Claire, intuitive, pédagogique, la nouvelle charte est un document riche, audacieux et à entrées multiples. Structuré en trois parties, il remonte le temps pour mieux s'atteler aux défis de demain, consignait, page après page, quatre années d'aventure collective pour construire le Parc du futur, de 2023 à 2038. Depuis 2018, les préoccupations et les regards les plus divers s'y sont croisés pour imaginer un projet durable et les moyens de sa mise en œuvre. À quoi ressemblera le Vercors dans 15 ans ? Le climat aura-t-il rebattu les cartes des paysages ? Quels seront nos métiers, nos modes de déplacement, nos loisirs ? C'est à toutes ces questions que la nouvelle charte du Parc du Vercors cherche à apporter des réponses.

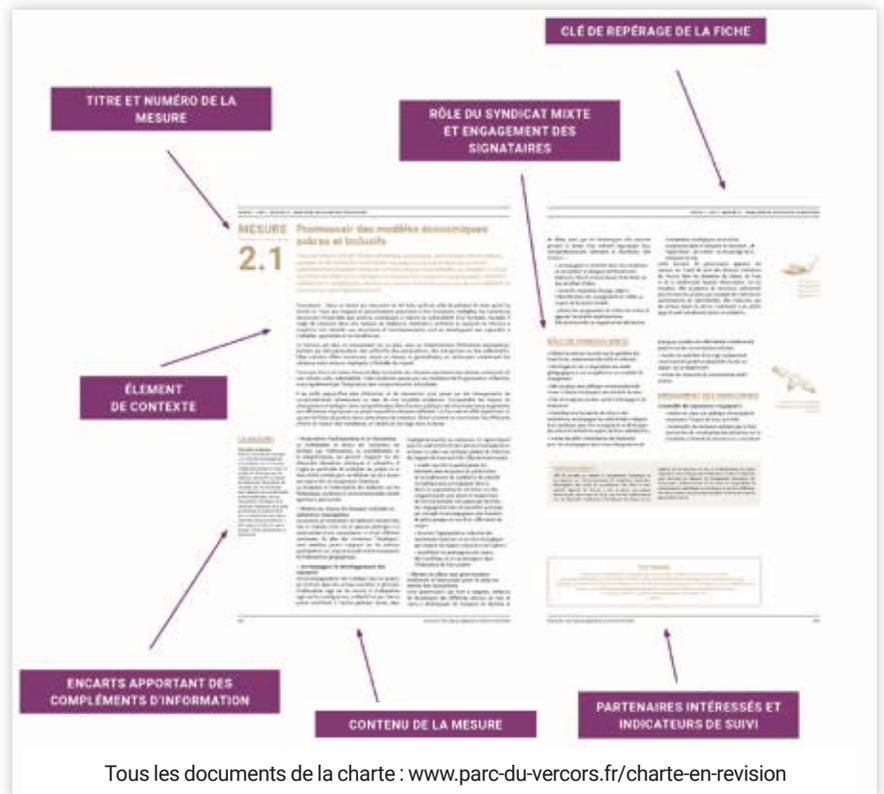
FOCUS

QU'EST-CE-QUE LE PLAN DE PARC ?

Il est la traduction sous forme de cartes des intentions de la charte. On y retrouve les zones préférentielles pour le développement de l'urbanisme, les zones stratégiques pour l'eau potable, les axes de déplacement de la faune ou les paysages à pré-server... Les documents d'urbanisme doivent en tenir compte.

LE CAHIER DES PAYSAGES, C'EST QUOI ?

Ce document illustré décrit les paysages du Vercors et ce qu'ils ont d'unique. Le cahier donne des clés pour que dans 15 ans, ils fassent toujours la fierté des habitants et le plaisir des visiteurs.



METTRE SA PIERRE À L'ÉDIFICE

Sur la base de ce document et au terme d'une enquête publique qui aura lieu au cours du deuxième semestre 2022, l'État décidera en 2023 du renouvellement du classement « Parc naturel régional ». Cette étape ultime requiert plus que jamais l'adhésion et l'appropriation de chacun d'entre nous pour mettre le cap sur 2038. Conçue telle une boîte à outils, cette charte se parcourt au gré de nos envies de découvertes. Plus encore, elle invite chacun au fil des pages à prendre sa place dans ce territoire en transition ; mettre sa pierre à l'édifice pour que ces lignes s'incarnent dans la réalité d'un espace habité, changeant, mais durable.

ON PIOCHE PARMIS 18 FICHES-MESURES

Agriculture, tourisme, biodiversité, éducation, climat, mobilité, urbanisme, accueil... Tous ces thèmes, classés en trois axes, sont présentés dans un bouquet de 18 fiches-mesures. Imaginées tels des outils à manier sans hiérarchie, ces fiches nous guident à travers les grandes orientations de la nouvelle charte et permettent à l'aide de toute une gamme d'outils graphiques – ta-bleaux, cartes, dessins, codes couleurs, pictogrammes – de se repérer et d'identifier aisément les thématiques recherchées. En marge du texte principal, la présence de la

sauterelle indique par exemple un renvoi vers d'autres d'informations, le bouquetin propose lui, plus de données chiffrées, tandis que le gypaète nous guide vers le Plan de Parc en annexe.

ON CROISE LES LIGNES

La préservation des milieux naturels vous passionne ? La fiche 2-Axe 1 est une mine d'informations. Le petit plus : À vous de croiser les lignes et les colonnes grâce à un tableau qui propose une lecture transversale et indique l'intégralité des fiches qui traitent du thème choisi. Et parce qu'il est parfois utile de joindre les mots à l'image, certaines fiches renvoient sur la carte du Plan de Parc* ou vers le Cahier des paysages*.

ON SAIT TOUT

Une fois la lecture de votre fiche achevée, vous saurez quelles actions sont engagées pour soutenir les activités agricoles par exemple, pour accompagner la transition alimentaire, organiser l'usage de l'eau, mais aussi les engagements des signataires pour y parvenir, le rôle du syndicat mixte, les partenaires intéressés et les indicateurs de suivi.

Alors en ligne ou dans sa version papier, plongez sans retenue dans la nouvelle charte, vous comprendrez de manière très concrète, d'où nous venons et où nous voulons aller ensemble...